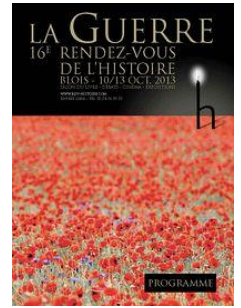




« La guerre de Cent ans a-t-elle eu lieu ? »

Philippe Contamine, professeur émérite
d'histoire médiévale à l'Université Paris IV



Le titre de la conférence donnée par le professeur Philippe Contamine fait échos au titre de la pièce de Jean Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu* (1935). De toute évidence, cette question sonne comme une provocation pour un médiéviste qui a consacré toute sa carrière et ses recherches à cette période. Le questionnement sous-jacent à cette conférence est double : il porte à la fois sur la pertinence même de l'expression « guerre de Cent ans » (dont la première occurrence date de 1825) et sur les dates de début et de fin de ce conflit – si tant est qu'il ait bien eu lieu.

Traditionnellement, on fait débiter cette guerre en 1337 : cette année-là, le roi d'Angleterre Edouard III – également duc de Guyenne – revendique la couronne de France, que vient de prendre le tout nouveau roi Philippe VI. Les historiens retiennent l'année 1453 comme fin du conflit : c'est en effet la date à laquelle le duché de Guyenne repasse définitivement sous autorité française (il est intégré au domaine royal).

La guerre de Cent ans serait donc le marqueur d'une époque – s'étendant chronologiquement du milieu du XIV^{ème} siècle au milieu du XV^{ème} siècle : c'est un événement central dans l'histoire de France, qui constitue bien plus qu'un simple conflit. Mais cette guerre est plus marquante et plus dramatique pour le royaume de France que pour le royaume d'Angleterre (d'abord parce que les combats se sont passés sur le sol français).

•L'expression « guerre de Cent ans » est-elle un contre-sens ?

L'expression « guerre de Cent ans » a été forgée relativement récemment dans l'histoire de France (elle ne date pas de l'époque du conflit). C'est donc une construction des historiens français du XIX^{ème} siècle, que l'historiographie anglaise a fini par reprendre sous l'expression « *hundred year's war* ». Mais, comme toute construction intellectuelle, peut-être mérite-t-elle d'être déconstruite ? Les chroniqueurs des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles n'utilisent jamais cette expression dans leurs écrits : par exemple, Froissart évoque les « guerres franco-anglaises » (au pluriel).

Les débuts de la guerre remontent, d'après l'historiographie traditionnelle à l'année 1337. En réalité, plusieurs événements antérieurs expliquent la rivalité entre les deux Etats. En 1152, la duchesse Aliénor d'Aquitaine épouse Henry II, futur roi d'Angleterre (ce qui fait tomber le duché de Guyenne sous influence anglaise). En 1201, Philippe Auguste reprend la Normandie au roi

d'Angleterre Jean sans Terre. Il existe donc, selon le mot de Philippe Contamine, une « préhistoire » à la guerre de Cent ans. La date de fin du conflit est tout aussi floue. Quelle date retenir ? L'année 1453, où la Guyenne est rattachée au domaine royal ? L'année 1514, où la paix est officiellement signée entre les deux monarques (Henry VIII et Louis XII) ?

Plus qu'une guerre entre deux Etats – la France et l'Angleterre – il s'agit davantage d'une guerre entre deux dynasties – les Valois et les Plantagenet. Ces deux familles royales se disputent le contrôle des mêmes terres (Aquitaine) et du même trône (celui de France en l'occurrence). Les historiens de la III^{ème} République ont fait de la guerre de Cent ans un événement central du roman historique national : elle leur permet de fonder historiquement la nation et le patriotisme français (qui aurait émergé en réaction aux « agressions » anglaises). Mais il n'est pas certain – à la différence du royaume d'Angleterre – que la nation française existe déjà pendant la guerre de Cent ans. Le sentiment d'appartenance des Français à une même nation a peut-être émergé au fur et à mesure du conflit ?

•L'expression « guerre de Cent ans » est pertinente pour penser les relations franco-anglaises aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles

Revenons sur les débuts du conflit. Les premiers affrontements datent des années 1337-1340, mais leurs racines sont lointaines. Dès 1326, les premières escarmouches éclatent. Edouard II avait décidé de remplacer tous les moines français en terre anglaise (donc dans le duché de Guyenne). En guise de représailles, Charles IV fait arrêter tous les anglais du royaume de France et fait confisquer la moitié de leurs biens. Le même type de représailles contre la minorité anglaise du royaume de France se reproduit sous le règne de Philippe VI : cette fois-ci, on leur confisque un tiers de leur bien et leurs armes. Le pouvoir royal essaie donc de faire monter un sentiment anti-anglais parmi la population mais les chroniques de l'époque montrent que les Français n'apprécient guère les méthodes employées par le pouvoir royal.

Outre-Manche, Edouard III cherche aussi à faire monter le sentiment anti-français. Dès 1337, il modifie ses armoiries pour y faire figurer la fleur de lys (il affiche ainsi ouvertement ses prétentions sur le trône de France) et il accuse les Français de vouloir détruire la nation anglaise (en s'appuyant sur les représailles anti-anglaises décidées par les rois de France). Edouard III fait donc de la guerre de Cent ans une guerre anti-française, c'est-à-dire une guerre de défense de la nation anglaise contre l'agressivité française.

Du côté des Valois, il s'agit d'une guerre plus classique, visant à défendre l'intégrité du territoire national contre la volonté d'expansion anglaise. C'est ainsi qu'à partir de 1340, la quasi-totalité des nobles du royaume de France (à l'exception du duc d'Albret qui reste fidèle à son seigneur, le duc de Guyenne également roi d'Angleterre) sont réunis autour du roi de France pour mener ce combat.

La fin du XIV^{ème} siècle et le début du XV^{ème} siècle donnent l'impression, du côté français, plus d'une invasion subie que d'une guerre civile. Il semble que les Français veulent avoir des « rois bien Français », d'où le rejet d'Edouard III comme potentiel roi de France. C'est sans doute à ce moment là – lorsqu'un sentiment anti-anglais commence à apparaître – que se constitue petit à petit la nation française. Philippe de Mézières, chevalier lorrain, rédige une lettre en Français – adressée à Richard II – où il compare la guerre à une plaie. Il cherche ainsi à réconcilier les deux monarques afin que la guerre cesse. En 1396, Charles VI et Richard II signent une alliance (de courte durée) et les combats reprennent en 1415. En France, cette reprise des combats suscite un sursaut d'indignation dans l'opinion publique (qui traduit sans doute l'exaspération). A partir de 1420, date à laquelle est signé le traité de Troyes, la nation française ne peut plus être niée : dans le texte, il est fait référence à deux royaumes distincts : « celui du roi d'Angleterre en Angleterre » et « celui du roi de France en France ».

Cela dit, la guerre de Cent ans prend fin – en 1453 – sans qu'aucun traité de paix ne soit signé à ce moment-là. Les Français ont-ils pour autant l'impression de sortir victorieux du conflit ? Il semble que oui. Dans sa chronique rédigée en 1370, Thomas Bazin relate la liesse générale dans le royaume de France, résultant de la trêve générale entre les deux armées. La reconquête de la Normandie, menée en 1450 par Charles VII, est vécue comme une libération : le 12 août 1451, date du premier anniversaire de cette reconquête, le roi ordonne que toutes les cloches du royaume sonnent afin de commémorer l'événement. Certains historiens français comparent cet épisode à une sorte de premier 14 juillet de l'histoire de France. D'ailleurs, le titre de Charles VII, dans la mémoire populaire, est « le victorieux ». De plus, en 1456, Jeanne d'Arc est réhabilitée car ce qu'elle avait prophétisé (le fait que les Anglais seraient boutés hors de France) a fini par se concrétiser. La monarchie française a donc réussi à convaincre, par de nombreux moyens, que la guerre était finie : les Français, dès le milieu du XV^{ème} siècle, sont convaincus par cette idée.

La guerre de Cent ans est donc un concept unificateur, tardif et réducteur. La nation française existait à peine au moment du déclenchement du conflit. Cette lecture exagérée – celle d'une guerre entre nations – a atteint son paroxysme entre les années 1870 et les années 1970.

La guerre de Cent ans est un processus bien plus long que la datation traditionnelle (1337-1453). Cette idée a été propagée, dès le Moyen-Âge, par l'Etat selon une logique verticale (depuis le sommet du pouvoir vers la base de la population). La nation française en tant que groupe social et culturel unifié n'existe pas avant le début du XV^{ème} siècle, ce qui permet aux rois anglais, dès le milieu du XIV^{ème} siècle de profiter des divisions de la population française.